



Réforme des retraites, il faut de nouvelles propositions !

Le projet de réforme des retraites, dévoilé par le gouvernement à l'issue de la phase de concertation, ne nous convient pas. Convaincus qu'une forte intervention de tous peut permettre de modifier les choix actuels, nous participons aux actions et manifestations unitaires du 13 mai 2003.

La CFDT appelle les salariés du public, du privé et les retraités à se mobiliser fortement pour que le gouvernement améliore ses propositions.

Le gouvernement doit revoir sa copie pour garantir :

- ***Un haut niveau de retraite à tous et plus particulièrement aux bas salaires :***
 - par la revalorisation des basses pensions : aucune retraite ne doit, à terme, être inférieure au Smic ;
 - par l'arrêt de la dégradation des retraites du secteur privé ;
 - par la suppression des inégalités pesant sur les pluri-pensionnés ;
 - par des augmentations périodiques et négociées des pensions au-delà de la seule garantie du pouvoir d'achat ;
 - par une prise en compte du temps partiel à taux plein dans les fonctions publiques, comme dans le privé ;
 - par la création d'une caisse de retraite complémentaire par répartition, obligatoire, prenant en compte les primes des fonctionnaires.
- ***Le droit à la retraite dès 40 ans de cotisation, même avant 60 ans,*** pour les salariés ayant commencé à travailler très jeunes : à 14, 15, 16, ou 17 ans.
- ***Des départs anticipés pour les salariés soumis à des travaux pénibles, insalubres, dangereux ou astreignants.***

• ***L'instauration d'une retraite choisie en :***

- réaffirmant le droit à la retraite à 60 ans ;
- élargissant les possibilités de choix ;
- réduisant les abattements pour carrières incomplètes ;
- en introduisant un coefficient de majoration pour ceux qui souhaitent travailler au-delà de la durée légale.

Une politique de création d'emploi qui permette :

- aux jeunes d'accéder à un emploi stable ;
- aux salariés de plus de 50 ans de se maintenir dans l'emploi.

• ***Les ressources nécessaires à la solidité financière des régimes.***

Attention ! Le projet de loi de réforme des retraites doit être adopté par le Conseil des ministres le 28 mai prochain. Il nous reste donc peu de temps pour peser sur le gouvernement. Nous sommes tous concernés par les retraites. Nous devons tous nous mobiliser !

**Pour “ arracher ” nos exigences
et garantir nos retraites,
participons aux
actions du 13 mai !**



www.cfdt.fr